

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 26 JUIN 2008

Présents : VUILLAUME Christian, MAIGROT Alain, MUTIAUX Jean-Jacques, BURY Denis, GUIGNERET Franck, HEINIS Isabelle, MACLE Laurent, RIZZI Gabrielle, SAILLARD André.

Excusé : GUYOT Philippe, NICOD Patrick.

Date de convocation : 16 juin 2008

Secrétaire de séance : Alain MAIGROT

## 1. L'EAU

- **Travaux** : Les travaux sont en cours. La roche pose des problèmes mais les travaux avancent. Les travaux doivent se prolonger pendant tout le mois de juillet. Si le chantier n'est pas terminé, le Maire demandera à l'entreprise de prévoir un monocouche provisoire.
- La signalisation liée aux travaux sera modifiée, en accord avec la DDE. Les commerçants vont installer un panneau pour indiquer que les commerces sont ouverts. Une information paraîtra dans le journal. Des feux alternatifs seront mis en place Rue des Chèvres.
- Une proposition d'emprunt sera sollicitée auprès du Crédit Agricole, de la Caisse d'Epargne, de la Banque Populaire et de Dexia pour une durée de 15 ans au moins.
- **Problème de pompe de relevage des égouts** : l'entreprise a diagnostiqué un dysfonctionnement de la pompe. L'entreprise Massardier proposant un devis d'un montant de 4800 € TTC, le Conseil Municipal demande une autre évaluation auprès de l'entreprise Véolia.
- Un contrat d'entretien avec Véolia sera souscrit pour l'entretien de la station. Il convient de vérifier si l'employé communal peut effectuer le nettoyage des paniers.

## 2. ASA DU Puits SAINT PIERRE

- Monsieur Christian VUILLAUME a été élu Président lors de la réunion du 16/06/2008.
  - L'ASA fonctionnait, administrativement sans archives. Une enveloppe globale finançait les murs publics comme privés. Le nouveau Président souhaite un fonctionnement plus formalisé de l'ASA avec conventions. Le financement du mur de Mr LORIMER sera revu en septembre, au regard des informations obtenues.

## 3. URBANISME ET AMENAGEMENT

- Le Conseil Municipal a pris connaissance des dossiers en cours.
- La DDE demande, qu'avant novembre 2009, un diagnostic d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite soit réalisé.

## 4. DEMANDE D'ACQUISITION D'UN LOCAL COMMUNAL PAR UN PRIVE

- Le Conseil Municipal pense qu'il est intéressant, pour la commune, de conserver ce local, dit de « l'ancienne caserne » en prévision de stockage. Après concertation, le Conseil Municipal décide de refuser la vente de ce local.

## 5. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS ET ASSEMBLEES GENERALES AUXQUELLES ONT PARTICIPE LES ELUS

Le point a été fait sur diverses réunions :

- Conseil Communautaire (André SAILLARD)
- Commission Tourisme de la Communauté de Communes (Alain MAIGROT)
- Direction Départementale de l'Équipement (André SAILLARD)
- SCOT - Schéma de COhérence Territoriale (André SAILLARD)
- Culture (Alain MAIGROT)
- Office National des Forêts (Jean-Jacques MUTIAUX) - Une sortie sur le terrain, avec les 2 gardes, est prévue entre le 15 et le 25 août 2008.

## **6. PANNEAUX DE SIGNALÉTIQUE DU PATRIMOINE**

Cinq panneaux ont été rédigés :

- Tour Charlemagne
- Froid Pignon
- L'école
- L'ancien chalet
- Maison de Mme De Watteville

Il sera étudié un panneau d'ensemble concernant l'Abbaye.

Le panneau de la fromagerie ne sera pas réalisé.

## **7. CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF**

- Vu la démission présentée par la secrétaire titulaire et acceptée par le Conseil Municipal à la date du 1<sup>er</sup>/07/2008, il y a lieu de procéder à son remplacement. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la création d'un poste d'adjoint administratif.
- Monsieur le Maire et les 3 adjoints, ayant procédé aux entretiens de recrutement, proposent aux membres du Conseil de retenir la candidature de Madame Maryse PIERRE. Le Conseil Municipal accepte, la proposition de Monsieur le Maire et l'autorise à signer le contrat correspondant. À compter du 1<sup>er</sup>/07/2008. (*délibération n°32/08*)

## **8. QUESTIONS DIVERSES**

- Adhésion à la Fondation du Patrimoine :
  - Le Conseil Municipal accepte l'adhésion pour la somme de 50 € pour l'année 2008. (*délibération n°33/08*)
- Le Conseil Municipal a pris connaissance :
  - de la demande de passage sur le territoire de la commune des balades en calèche durant l'été 2008. Le Conseil Municipal donne son accord.
  - Restauration du tableau : L'ASPECC ne peut pas être le maître d'ouvrage. La Commune conserve la maîtrise d'ouvrage concernant le projet de restauration d'un tableau. La municipalité se charge de déposer les dossiers nécessaires à l'obtention des subventions.
- Opération « Vision d'Artistes » : Isabelle HEINIS sera membre du jury.
- Délégué à la Sécurité Routière : Le Conseil Municipal nomme, à l'unanimité, Gabrielle RIZZI. (*délibération n°34/08*)
- Location de la Cure : Alain MAIGROT s'occupe du nettoyage de cette pièce. Le local sera loué à compter de septembre 2008.
- Coffret électrique Cherin : affaire en cours suivie par Christian VUILLAUME et Gabrielle RIZZI, mais après tentative de négociation, la Commune s'acquittera des frais de transfert évalués à 4 600 €.
- Le cercle : le Conseil Municipal accepte de louer le local et fixe le coût de la location à 10 € en été et 15 € en hiver. Un règlement intérieur sera établi. (*délibération n°35/08*)
- 22 août 2008 : Assemblée Générale de la Commune. Un bulletin d'information sera distribué aux habitants.
- Concernant les protections sur les murs qui surplombent les terrasses, le Maire établira un courrier à l'ABF pour obtenir une réponse écrite sur le sujet.
- Un courrier sera rédigé à M. Thierry DOLE concernant la démolition partielle du mur de M. ROBERT

*Prochaine réunion du conseil municipal prévue  
le mercredi 6 août 2008 à 20h30  
SEANCE LEVEE à 23 h 15*